

WALTER DE LISLE

En le voyant entrer, Eliot lui dit:
— Vous saluez ce jour-ci, Walter?

— Non, monsieur, je ne salue pas ce jour-ci, mais ce jour-là, quand vous m'avez dit que vous étiez libre.

— Vous êtes libre, Walter?
— Oui, monsieur, je suis libre.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

— Et vous êtes libre de tout?
— Oui, monsieur, je suis libre de tout.

SHAKESPEARE PIÈCE-SANS-RIRE

On vient de jouer, à l'Odéon, *Jules César*, de Shakespeare. Sait-on que c'est une pièce très antique et très moderne, où le grand tragique d'outre-Manche, en montrant l'extrême mobilité du cœur humain, s'est admirablement moqué, par avance, des variations du suffrage universel?

Shakespeare, impartial comme un penseur et un dilettante, n'est ni pour César ni pour les conjurés. Il s'attache seulement à montrer les intrigues, les ambitions, les rancunes, les convoitises qui agitent dans cette Rome déjà incapable de conserver ses institutions antiques, et qui les perdra bientôt. Et le poète, dans cette contemplation, devient proprement parleur, au sens du mot, et il nous fait voir. C'est bien César qui passe; ce sont bien les conjurés qui trappent. C'est bien le peuple de Rome qui crie sur le forum, et passe par des émotions successives selon qu'on lui dit blanc ou noir.

César a été tué, et Brutus vient heranger la foule. Il démontre qu'on avait le droit de mettre à mort l'ambitieux dictateur. Il excite la haine contre celui-ci; il se tait acclamer lui-même.

LES CITOYENS. — Vive Brutus! Vive, vive Brutus!

Premier citoyen. — Portons-le en triomphe à sa maison!

Second citoyen. — Donnons-lui une statue avec ses ancêtres.

Troisième citoyen. — Qu'il soit César!

Il y a une ironie sublime dans ce dernier cri: « Que Brutus soit César! » Qu'il soit César, c'est à dire un gavage, pour qu'on l'assassine aussi? Mais Gaius Cépion n'existe pas à Rome, et tous les auditeurs de la pièce sont très bien avisés. Il ne faudrait pas leur dire du mal de Brutus ou du bien de César tout de suite. Aussi l'orateur Marc Antoine, qui prend la parole après le chat des conjurés, se garde-à-bien de commettre cette « gaffe ». Il commence par des paroles bienveillantes envers Brutus, et encore est-il interrompu, au commencement, par les citoyens méfiants qui, remançant pour ainsi dire le discours qu'ils viennent d'entendre, proclament avec colère que César est un tyran.

Gaius, c'est bien entendu, et Marc Antoine se garde de le contraire. « Je viens, dit-il, pour ensevelir César, non pour le louer. » Cependant, la herange se développe, et le rouillard ami de César y introduit tout doucement des traits propres à rendre le dictateur sympathique. Cet éloge suit une marche lente, prudente, progressive. Il y a une phrase interrompue qui sert à faire un peu de temps en temps comme un refrain: «... Mais Brutus dit qu'il était ambitieux, et Brutus est un homme honorable. » L'orateur calcule ses effets et n'avance vers son but qu'avec des précautions insidieuses: « Je ne parle point pour désapprouver ce que dit Brutus, mais je suis ici pour parler de ce que je sais. » A l'abri de ces paratonnerres plantés de loin en loin, le panegyrique progresse. On revoit les qualités de César, sa vaillance, sa correction républicaine, sa générosité envers le peuple; à un moment, l'orateur, étouffé par l'émotion, s'arrête, et les réflexions des auditeurs reprennent leur cours:

Premier citoyen. — Il me semble qu'il y a beaucoup de raison dans ce qu'il dit.

Second citoyen. — Si tu considères droitement l'affaire, tu comprendras que César a subi une grave injustice...

Troisième citoyen. — Avez-vous bien remarqué ses paroles? (César) n'a pas voulu prendre le couronne; il était donc certain qu'il n'était pas ambitieux...

Bref, le peuple commence à se retourner, et Antoine, voyant le fer devenir chaud l'empresse de le battre. Son discours devient plus pressant, plus pathétique. Il descend théâtralement de la tribune, découvre le corps du grand capitaine, et fait voir toutes ses blessures. Ce sont alors des exclamations d'admiration:

Premier citoyen. — Oh! lamentable spectacle!

Deuxième citoyen. — Oh! noble César!

Troisième citoyen. — Oh! jour malheureux!

Quatrième citoyen. — Oh! traites scélérates!

Ici, le futur recommence à poindre, mais dirigé contre les assassins de César. Antoine continue et lit le testament de grand homme, qui lègue au peuple de l'argent et ses jardins. Cette fois, l'explosion éclate.

Premier citoyen. — Nous allons brûler son corps... et avec les tisons nous metrons le feu aux maisons des traitres!

Second citoyen. — Allons chercher du feu!

Troisième citoyen. — Arrachons les bœufs!

Quatrième citoyen. — Arrêchons les sièges, les fenêtres, tout!

Et la foule qui scélérait Brutus tout à l'heure, se précipite pour aller brûler le cadavre et celui des autres conjurés. En arrivant au théâtre, Marc Antoine a su jouer de grand équilibre populaire, et César vainqueur de tant de peuples lorsqu'il vivait, triomphe encore de ses meurtriers après sa mort.

Peu de scènes, au théâtre, condensent une psychologie aussi étonnante et aussi

LA PÉNURIE DE MATÉRIEL

La question du rachat des chemins de fer va être posée de nouveau devant le Parlement. L'opération serait restreinte pour cette fois au seul réseau de l'Ouest. A en juger par les bruits qui circulent, le gouvernement serait, cette fois, bien décidé à faire aboutir le projet déposé et à en obtenir le vote. D'ailleurs, l'insinuation d'une Commission parlementaire chargée d'étudier le nouveau régime des chemins de fer de l'Etat semble bien prouver que nous nous trouvons en présence d'un dessein ferme et arrêté.

Ce qui nous autorise encore plus à le croire, c'est que, à l'heure actuelle, la question du rachat n'est presque plus envisagée au point de vue économique, mais presque exclusivement au point de vue politique. Les radicaux, étant au pouvoir, veulent réaliser un succès par la voie de leur programme.

Il est évident combien il serait grotesque de leur part, de s'en tenir, après la séparation, à la seule agitation antirégime. Leur projet paraît préférable de laisser dans l'oubli les retraites ouvrières et l'impôt sur le revenu; ce sont leurs ennemis.

Comme il faut cependant réaliser une des réformes pompeusement annoncées, ils se résignent à leur rachat de l'Ouest.

Notons toutefois que les députés de la région protestent.

La situation du réseau de l'Ouest. Les circonstances servent singulièrement ce dessein. L'opinion publique n'a jamais été mieux préparée qu'en ce moment pour accepter cette opération en ce qui concerne l'Ouest. Rarement, les vices de l'organisation de ce réseau et l'insuffisance de son exploitation ne se sont fait plus clairement apercevoir.

Bien qu'il irrégulier du service soit moins grande que par le passé, les retards continuent à être fréquents. Le matériel pour les voyageurs reste insuffisant, malgré les améliorations apportées aussi bien à la construction qu'à l'entretien des wagons qu'à leur éclairage et à leur entretien.

Les progrès ont été trop lents pour être sensibles et pour faire patienter les intéressés, surtout là où le besoin s'en faisait le plus sentir, sur les lignes si fréquentées de la banlieue de Paris.

Mais surtout, il y a en ce moment, sur le réseau de l'Ouest comme sur les autres réseaux, d'ailleurs, une stupéfiante pénurie de matériel pour les marchandises; les wagons et les locomotives manquent; les machines ne sont plus en état de fonctionner, ou, si elles le sont, elles se détériorent dans certains ports, à Rouen notamment, il y a un gâchis inexprimable. Les retards dans la livraison des marchandises sont la règle, et les demandes d'indemnité ne se comptent plus.

On ne peut pas se plaindre de la Compagnie elle-même, car elle a fait tout ce qu'elle a pu pour améliorer le service, mais elle est victime de la situation générale.

On signale même que contrairement à toute légalité, la Compagnie de l'Ouest a pu accepter des transports destinés à sortir de son réseau.

Ces faits ont déterminé un mécontentement violent que la catastrophe d'Espérance a aggravé à une extrême limite.

On signale même que contrairement à toute légalité, la Compagnie de l'Ouest a pu accepter des transports destinés à sortir de son réseau.

Ces faits ont déterminé un mécontentement violent que la catastrophe d'Espérance a aggravé à une extrême limite.

On signale même que contrairement à toute légalité, la Compagnie de l'Ouest a pu accepter des transports destinés à sortir de son réseau.

Ces faits ont déterminé un mécontentement violent que la catastrophe d'Espérance a aggravé à une extrême limite.

On signale même que contrairement à toute légalité, la Compagnie de l'Ouest a pu accepter des transports destinés à sortir de son réseau.

Ces faits ont déterminé un mécontentement violent que la catastrophe d'Espérance a aggravé à une extrême limite.

On signale même que contrairement à toute légalité, la Compagnie de l'Ouest a pu accepter des transports destinés à sortir de son réseau.

Ces faits ont déterminé un mécontentement violent que la catastrophe d'Espérance a aggravé à une extrême limite.

On signale même que contrairement à toute légalité, la Compagnie de l'Ouest a pu accepter des transports destinés à sortir de son réseau.

Ces faits ont déterminé un mécontentement violent que la catastrophe d'Espérance a aggravé à une extrême limite.

On signale même que contrairement à toute légalité, la Compagnie de l'Ouest a pu accepter des transports destinés à sortir de son réseau.

Ces faits ont déterminé un mécontentement violent que la catastrophe d'Espérance a aggravé à une extrême limite.

On signale même que contrairement à toute légalité, la Compagnie de l'Ouest a pu accepter des transports destinés à sortir de son réseau.

Ces faits ont déterminé un mécontentement violent que la catastrophe d'Espérance a aggravé à une extrême limite.

On signale même que contrairement à toute légalité, la Compagnie de l'Ouest a pu accepter des transports destinés à sortir de son réseau.

Ces faits ont déterminé un mécontentement violent que la catastrophe d'Espérance a aggravé à une extrême limite.

On signale même que contrairement à toute légalité, la Compagnie de l'Ouest a pu accepter des transports destinés à sortir de son réseau.

LE RACHAT DE L'OUEST

Le ministre des Travaux publics se refuse sous prétexte du protectionnisme, en réalité, peut-être, par raison d'insécurité: la situation budgétaire étant obérée, il s'agit de décaler ses dépenses qui seraient augmentées des sommes à payer au chef de la garantie d'intérêt.

L'Etat a donc sa responsabilité engagée. La Compagnie, de son côté, n'insiste que mollement et s'est laissée facilement persuader. Son intérêt financier était également en jeu: les dépenses, dans un sens, on pouvait espérer que le produit net serait plus élevé et le cours de l'action amélioré; la perspective d'une opération rendue plus avantageuse pour les actionnaires, l'aurait payé par l'Etat, si cette hypothèse venait à se réaliser, ne pouvant être inférieure au produit net de la dernière année.

Il est encore un autre motif à la pénurie de matériel, mais dont l'importance a été injustement grossie. C'est l'application de la loi sur le régime budgétaire de 1900.

En effet, notamment sur les embranchements particuliers, le commerce a été empêché, de ce fait, de décharger et de manutentionner les marchandises le dimanche; on a constaté, en outre, que le lundi si on produisait dans certaines gares un encombrement préjudiciable à la rapidité des opérations.

Mais on a beaucoup exagéré sous ce rapport, et même si cette cause n'avait pas agi, la crise actuelle ne s'en serait pas moins produite.

Le projet Briand. Le projet Briand pour objet l'abrogation de ce qui reste en vigueur de la loi Faloux, c'est-à-dire le titre III de la loi du 15 mars 1899. Le projet substitue aux dispositions primitives un nouveau texte réglant les conditions d'ouverture et de fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire libre.

Le texte adopté par M. Briand se rapproche beaucoup de celui qui fut voté en 1899 par le Sénat.

Il emporte l'obligation pour les professeurs de posséder certains grades universitaires et pour les directeurs l'obligation d'être pourvus d'un diplôme d'aptitude.

Enfin, il comporte la suppression de l'enseignement congréganiste, forme elle existe déjà pour l'enseignement primaire.

L'INVENTAIRE A L'ILE DE SEIN. Le 22 novembre, 2 heures soir. — L'inventaire a été fait ce matin après de nombreuses bagarres.

Le préfet du Finistère fait usage de ses gardes et des sapeurs qui ont enfoncé la porte.

Deux gendarmes ont été blessés. Il y a eu trois arrestations.

Nantes, 26 novembre, 2 h. 40. — De notre correspondant: Un manifestant, arrêté ce matin en cours de l'opération d'inventaire, à l'église Saint-Louis, à Nantes, a été condamné à six mois de prison, à l'audience correctionnelle de cette après-midi, à six mois de prison sans sursis.

BRUSSE DE PASSER LES SERVICES. Le 26 novembre, 2 h. 40. — M. Ray, receveur d'arrondissement à Saint-Gilles, a refusé de passer ses services à l'arrondissement qui doit le remplacer, M. de la Roche. Il a refusé d'ouvrir les portes de sa recette.

Les officiers ministériels ne peuvent obtenir l'enregistrement de leurs actes. (Echos.)

INCENDIE A HENNEBONT. Un violent incendie a éclaté hier soir, au village de Kerambart, près Hennebont (Morbihan).

300 personnes, dirigées par M. le maire, ont pu sauver les objets les plus précieux, par suite de manque d'eau, une partie des bâtiments et tous les grains de la dernière récolte ont été consumés.

Les dégâts sont de 50 000 francs environ. M. Kerneur, propriétaire, et Bleyo, fermier, sont assurés.

LA GRÈVE DE BREST. Brest, 26 novembre. — Malgré l'avis de la Compagnie de tramways informant les employés que ceux qui ne reprendraient pas le travail se verraient considérés comme démissionnaires, pas un seul employé n'a repris son travail ce matin.

La grève est toujours très calme.

CHASSE PRÉSIDENTIELLE. Le président de la République, accompagné par M. Jean Lanes, le commandant Lassot et M. André Pallières, a quitté Paris ce matin à 10 heures, pour se rendre à Brest, où il est allé chasser avec M. Emile Loubet.

EN ESPAGNE. La question marocaine. Madrid, 26 novembre. — Le ministre d'Espagne à Tanger confirme que l'accord est signé entre les membres de corps diplomatique au sujet des mesures à prendre à l'égard conformément à la convention d'Algérie.

EN ANGLETERRE. Visite de l'escadre japonaise. Tokio, 26 novembre. — On annonce qu'une importante escadre japonaise se rendra à l'approche, en Angleterre, sous le commandement de l'amiral Togo, pour rendre la visite, faite au Japon, par le prince de Cornouailles, à la tête de l'escadre anglaise.

— Soit, dit-il, je me soumette, j'irai en temple.

— Il y eut un moment de grand silence; mais avant que le juge put reprendre la parole, une voix s'éleva dans la salle: — Qu'avez-vous fait, John Lydard?

Tout l'auditoire s'éleva; à toutes les bords se tournaient dans la même direction, vers ce jeune homme maigre et décharné, gardé par deux gendarmes. L'effet de ces paroles sur Lydard fut comme électrique.

— Qu'est-ce que ça signifie? dit-il, je me rétracte, et je déclare que tout à l'heure je n'ai cédé qu'à la crainte.

Réfléchissez bien, Monsieur Lydard, et ne vous laissez pas d'illusion; je vous prévienne que la pénalité sera très forte.

— Je le sais, mais je suis prêt à tout supporter. De nouveau, je me rétracte.

— Est-ce sérieux? dit le juge. Eh bien, je vous rends votre parole.

LA QUESTION DU RACHAT, EN CE QUI CONCERNE L'OUEST

La question du rachat, en ce qui concerne l'Ouest, est présente dans une forme spéciale, c'est aux yeux du gouvernement et de la majorité radicale une question politique. Et il est à craindre que le protectionnisme du public d'outre-Manche n'ait été perdu de vue la cité économique et financière de la question. Espérons que le Sénat, tout au moins, s'attachera à l'envisager sous cet aspect. Car le rachat de l'Ouest est une opération très dangereuse pour nos finances et, capitalisme une imprudence grave à un moment où, pour équilibrer le budget, il faut avoir recours à près de 400 millions d'impôts nouveaux ou d'emprunts. Nous nous résignons à examiner l'opération sous cet aspect de la question.

P. S. M.

NOTES DE LA SEMAINE

M. l'abbé Fernand Pagnier, curé de Vendres (Morbihan), 36 ans, a été élu député de la 3e circonscription de la Seine.

SOUS-CHEF DE MARIN, SOUS-MARIN (1000 jours d'indulgence).

LIVRES ET IMAGES

5, rue Bayard, Paris, VIII.

INFORMATIONS DU SOIR

LE PROJET BRIAND. Le projet Briand pour objet l'abrogation de ce qui reste en vigueur de la loi Faloux, c'est-à-dire le titre III de la loi du 15 mars 1899.

Le texte adopté par M. Briand se rapproche beaucoup de celui qui fut voté en 1899 par le Sénat.

Il emporte l'obligation pour les professeurs de posséder certains grades universitaires et pour les directeurs l'obligation d'être pourvus d'un diplôme d'aptitude.

Enfin, il comporte la suppression de l'enseignement congréganiste, forme elle existe déjà pour l'enseignement primaire.

L'INVENTAIRE A L'ILE DE SEIN. Le 22 novembre, 2 heures soir. — L'inventaire a été fait ce matin après de nombreuses bagarres.

Le préfet du Finistère fait usage de ses gardes et des sapeurs qui ont enfoncé la porte.

Deux gendarmes ont été blessés. Il y a eu trois arrestations.

Nantes, 26 novembre, 2 h. 40. — De notre correspondant: Un manifestant, arrêté ce matin en cours de l'opération d'inventaire, à l'église Saint-Louis, à Nantes, a été condamné à six mois de prison, à l'audience correctionnelle de cette après-midi, à six mois de prison sans sursis.

BRUSSE DE PASSER LES SERVICES. Le 26 novembre, 2 h. 40. — M. Ray, receveur d'arrondissement à Saint-Gilles, a refusé de passer ses services à l'arrondissement qui doit le remplacer, M. de la Roche. Il a refusé d'ouvrir les portes de sa recette.

Les officiers ministériels ne peuvent obtenir l'enregistrement de leurs actes. (Echos.)

INCENDIE A HENNEBONT. Un violent incendie a éclaté hier soir, au village de Kerambart, près Hennebont (Morbihan).

300 personnes, dirigées par M. le maire, ont pu sauver les objets les plus précieux, par suite de manque d'eau, une partie des bâtiments et tous les grains de la dernière récolte ont été consumés.

Les dégâts sont de 50 000 francs environ. M. Kerneur, propriétaire, et Bleyo, fermier, sont assurés.

LA GRÈVE DE BREST. Brest, 26 novembre. — Malgré l'avis de la Compagnie de tramways informant les employés que ceux qui ne reprendraient pas le travail se verraient considérés comme démissionnaires, pas un seul employé n'a repris son travail ce matin.

La grève est toujours très calme.

CHASSE PRÉSIDENTIELLE. Le président de la République, accompagné par M. Jean Lanes, le commandant Lassot et M. André Pallières, a quitté Paris ce matin à 10 heures, pour se rendre à Brest, où il est allé chasser avec M. Emile Loubet.

EN ESPAGNE. La question marocaine. Madrid, 26 novembre. — Le ministre d'Espagne à Tanger confirme que l'accord est signé entre les membres de corps diplomatique au sujet des mesures à prendre à l'égard conformément à la convention d'Algérie.

EN ANGLETERRE. Visite de l'escadre japonaise. Tokio, 26 novembre. — On annonce qu'une importante escadre japonaise se rendra à l'approche, en Angleterre, sous le commandement de l'amiral Togo, pour rendre la visite, faite au Japon, par le prince de Cornouailles, à la tête de l'escadre anglaise.

— Soit, dit-il, je me soumette, j'irai en temple.

— Il y eut un moment de grand silence; mais avant que le juge put reprendre la parole, une voix s'éleva dans la salle: — Qu'avez-vous fait, John Lydard?

Tout l'auditoire s'éleva; à toutes les bords se tournaient dans la même direction, vers ce jeune homme maigre et décharné, gardé par deux gendarmes. L'effet de ces paroles sur Lydard fut comme électrique.

— Qu'est-ce que ça signifie? dit-il, je me rétracte, et je déclare que tout à l'heure je n'ai cédé qu'à la crainte.

NOTES DE LA SEMAINE

M. l'abbé Fernand Pagnier, curé de Vendres (Morbihan), 36 ans, a été élu député de la 3e circonscription de la Seine.

SOUS-CHEF DE MARIN, SOUS-MARIN (1000 jours d'indulgence).

LIVRES ET IMAGES

5, rue Bayard, Paris, VIII.

INFORMATIONS DU SOIR

LE PROJET BRIAND. Le projet Briand pour objet l'abrogation de ce qui reste en vigueur de la loi Faloux, c'est-à-dire le titre III de la loi du 15 mars 1899.

Le texte adopté par M. Briand se rapproche beaucoup de celui qui fut voté en 1899 par le Sénat.

Il emporte l'obligation pour les professeurs de posséder certains grades universitaires et pour les directeurs l'obligation d'être pourvus d'un diplôme d'aptitude.

Enfin, il comporte la suppression de l'enseignement congréganiste, forme elle existe déjà pour l'enseignement primaire.

L'INVENTAIRE A L'ILE DE SEIN. Le 22 novembre, 2 heures soir. — L'inventaire a été fait ce matin après de nombreuses bagarres.

Le préfet du Finistère fait usage de ses gardes et des sapeurs qui ont enfoncé la porte.

Deux gendarmes ont été blessés. Il y a eu trois arrestations.

Nantes, 26 novembre, 2 h. 40. — De notre correspondant: Un manifestant, arrêté ce matin en cours de l'opération d'inventaire, à l'église Saint-Louis, à Nantes, a été condamné à six mois de prison, à l'audience correctionnelle de cette après-midi, à six mois de prison sans sursis.

BRUSSE DE PASSER LES SERVICES. Le 26 novembre, 2 h. 40. — M. Ray, receveur d'arrondissement à Saint-Gilles, a refusé de passer ses services à l'arrondissement qui doit le remplacer, M. de la Roche. Il a refusé d'ouvrir les portes de sa recette.

Les officiers ministériels ne peuvent obtenir l'enregistrement de leurs actes. (Echos.)

INCENDIE A HENNEBONT. Un violent incendie a éclaté hier soir, au village de Kerambart, près Hennebont (Morbihan).

300 personnes, dirigées par M. le maire, ont pu sauver les objets les plus précieux, par suite de manque d'eau, une partie des bâtiments et tous les grains de la dernière récolte ont été consumés.

Les dégâts sont de 50 000 francs environ. M. Kerneur, propriétaire, et Bleyo, fermier, sont assurés.

LA GRÈVE DE BREST. Brest, 26 novembre. — Malgré l'avis de la Compagnie de tramways informant les employés que ceux qui ne reprendraient pas le travail se verraient considérés comme démissionnaires, pas un seul employé n'a repris son travail ce matin.

La grève est toujours très calme.

CHASSE PRÉSIDENTIELLE. Le président de la République, accompagné par M. Jean Lanes, le commandant Lassot et M. André Pallières, a quitté Paris ce matin à 10 heures, pour se rendre à Brest, où il est allé chasser avec M. Emile Loubet.

EN ESPAGNE. La question marocaine. Madrid, 26 novembre. — Le ministre d'Espagne à Tanger confirme que l'accord est signé entre les membres de corps diplomatique au sujet des mesures à prendre à l'égard conformément à la convention d'Algérie.

EN ANGLETERRE. Visite de l'escadre japonaise. Tokio, 26 novembre. — On annonce qu'une importante escadre japonaise se rendra à l'approche, en Angleterre, sous le commandement de l'amiral Togo, pour rendre la visite, faite au Japon, par le prince de Cornouailles, à la tête de l'escadre anglaise.

— Soit, dit-il, je me soumette, j'irai en temple.